FHF.3 24342

[Mutlen de Brandenzon]

Cesse
Fre
22466

RÉCIT

DE CE QUI S'EST PASSÉ

A

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 23 Juin 1789.

THE NEWBERRY
LIBRARY

RÉCIT

De ce qui s'eſt paſſé à l'ASSEMBLÉE NATIONALE, le 23 Juin 1789.

LA veille, Monſieur, & M. le Comte d'Artois aſſiſterent au Conſeil comme ils avoient fait le jour précédent. A neuf heures & un quart, le Conſeil ſe ſépara, & le Roi & les Princes paſſerent chez la Reine. Un concours nombreux les attendoit dans les galeries, & la triſteſſe peinte ſur le front du Miniſtre des Finances, fit preſſentir quels ſeroient les événemens du lendemain.

A une heure après minuit, M. le Garde des Sceaux a fait prier le Pré-

ſident de l'Aſſemblée Nationale de paſſer chez lui, pour l'inſtruire que le Roi défendoit qu'il lui adreſſât le Diſcours qu'il avoit préparé ſelon le vœu de cette auguſte Aſſemblée.

Dès le matin, un Peuple immenſe rempliſſoit les cours & les avenues du Château, & témoignoit l'inquiétude dont il étoit agité. Après neuf heures, tous les Députés ſe rendirent à la Salle des Etats; ceux des claſſes privilégiées, par la grande porte; ceux des Communes, par la petite porte de la rue du Chantier, d'après la diſpoſition de M. de Brézé, qualifié Maître des cérémonies. Chaque Député étoit accueilli par le Peuple, ſelon les ſentimens plus ou moins patriotiques qu'il avoit manifeſtés juſqu'alors. Des applaudiſſemens redoublés annoncerent l'arrivée du Duc d'Orléans; & cette épreuve

populaire ne fut pas auſſi heureuſe pour M. l'Archevêque de Paris.

Les Députés des deux Claſſes privilégiées furent d'abord admis dans la ſalle Commune, & les députés de la Nation attendirent un temps conſidérable dans un lieu bas & reſſerré, dont leur grand nombre augmentoit encore l'inſalubrité, & d'où la pluie continuelle les empêchoit de ſortir.

Au moment où les deux Claſſes privilégiées entrèrent, par une fatalité à laquelle il ſemble que nous devions reprocher tous les événemens déſaſtreux de ce jour, un Huiſſier de la Chaîne, dont ont ignore le nom, mourut aſphyxié; & on dit qu'il prononçoit ces vers:

Et de quels droits enfin ces ennemis des Cieux
Vont-ils infecter l'air qu'on reſpire en ces lieux?

A peine les Communes étoient-elles

placées qu'on reconnut l'Avocat Linguet, qui avoit pris ſéance en bourſe & en épée. Un des Membres le dénonça & tous demandèrent l'expulſion d'un homme, qui avoit fait l'éloge du deſpotiſme, conſeillé la banqueroute, & calomnié juſqu'au PAIN.

On avoit répandu que le Roi venoit conſolider la réunion des Communes & du Clergé, opérer celle de la Nobleſſe, & ſanctionner tous les arrêtés de l'Aſſemblée Nationale. Le Peuple ſe preſſoit ſur ſon paſſage, & lui témoignoit par des acclamations réitérées combien il étoit ſenſible à ce nouvel acte d'amour & de juſtice.

Sa Majeſté a prononcé la ſéparation des trois Ordres, l'annihilation de tous les précédens Arrêtés de l'Aſſemblée Nationale, a fait connoître un plan géné-

ral de conſtitution & d'adminiſtration ; & s'eſt retiré.

Les cris de *vive le Roi*, répétés par les Privilégiés ont percé juſqu'au dehors. Le Roi eſt ſorti, & le Peuple a répété ces cris.

Les trois diviſions de l'Aſſemblée s'obſervoient réciproquement. Les deux déjà conſtituées en Aſſemblée Nationale, ſont reſtées aſſiſes & dans le plus profond ſilence. La Nobleſſe eſt ſortie.

Fin de la Séance Royale.